



HAL
open science

L'institution imaginaire de la frontière, entre formation discursive et agir communicationnel. L'exemple de la frontière franco-allemande

Michel Casteigts

► **To cite this version:**

Michel Casteigts. L'institution imaginaire de la frontière, entre formation discursive et agir communicationnel. L'exemple de la frontière franco-allemande. Considère S. et Th. Perrin (dir.), *Frontières et représentations sociales : questions et perspectives méthodologiques*, Louvain-la-Neuve, Academia, p. 193-218, 2017. halshs-02422874

HAL Id: halshs-02422874

<https://shs.hal.science/halshs-02422874v1>

Submitted on 23 Dec 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

L'institution imaginaire de la frontière,
entre formation discursive et agir communicationnel
L'exemple de la frontière franco-allemande

Michel CASTEIGTS*

Publié dans « Considère S. et Th. Perrin (dir.), Frontières et représentations sociales : questions et perspectives méthodologiques, Louvain-la-Neuve, Academia, 2017, p. 193-218. »

L'avènement d'un monde globalisé et le processus d'intégration européenne ont ravivé l'intérêt pour les débats sur les frontières et sur les dynamiques transfrontalières. Ces débats restent cependant très fortement imprégnés par des conceptions institutionnelles et juridiques de la frontière. Or l'observation des dynamiques sociales, qui accompagnent en Europe l'effacement progressif des effets des frontières sur la circulation des personnes et des biens, montre que le fait frontalier perdure bien au delà de la disparition de ses principales bases institutionnelles.

Dès lors, il est essentiel de s'interroger sur la permanence d'un certain nombre de représentations collectives, explicites ou implicites, qui façonnent les comportements au delà des déterminations strictement logico-rationnelles. C'est dans cette perspective qu'il y a lieu d'explorer « l'institution imaginaire » de la frontière, au sens que Cornelius Castoriadis donnait à cette expression dans *L'institution imaginaire de la société* (Castoriadis 1975), comme production collective de représentations, de significations et de dispositifs partagés, qui prennent sens dans la société concernée, en même temps qu'ils lui donnent sens, en offrant à ses membres des références communes. Pour Castoriadis, la représentation est la fonction qui permet « la socialisation de la psyché » (*id.* : 420-426), l'articulation du « monde public commun » et du « monde privé » (*id.* : 431-442). Si elle est à même de remplir cette fonction, c'est que

la représentation est imagination radicale[...] Il n'a a pas de pensée sans représentation ; penser est toujours aussi nécessairement mettre en mouvement, dans certaines directions et selon certaines règles (non nécessairement maîtrisées, ni les unes ni les autres), des représentations : figures, schèmes, images de mots – et cela n'est ni accidentel, ni condition extérieure, ni étayage, mais l'élément même de la pensée. (id. : 442)

Cette exploration des « figures, schèmes et images de mots » de la frontière s'inscrit parfaitement dans une analyse de la frontière comme « formation discursive », telle que Michel Foucault en a formulé le paradigme dans *Archéologie du savoir* (Foucault 1969). L'extraordinaire plasticité de la notion de frontière lui a permis d'être le substrat d'une formation discursive d'une exceptionnelle ampleur. Elle répond au constat de Foucault que ce n'est ni « un domaine d'objets », ni « un type défini et normatif d'énonciation », ni « un alphabet bien défini de notions », ni « la permanence d'une thématique » qui définissent une formation discursive, mais « des systèmes de dispersion » (*id.* : 55-56). Ce sont les règles de formation et de dispersion des éléments discursifs qui font l'unité profonde du discours, conçu comme « l'ensemble des énoncés qui relèvent d'un même système de formation » (*id.* :

* Inspecteur général de l'administration (H). Premier président de l'Euro-Institut de Strasbourg-Kehl (1993-1995) et ancien responsable de l'Euro-Cité Bayonne San Sebastian (1996-2001). Professeur des universités associé (2001-2014). Chercheur au Centre de recherche et d'études en gestion (CREG) et au Centre de documentation et de recherches européennes (CDRE) de l'Université de Pau et des pays de l'Adour.
Courriel : <michel.casteigts@univ-pau.fr>.

148) :

Avec l'unité d'un discours comme celui de la médecine clinique ou de l'économie politique ou de l'histoire naturelle, on a affaire à une dispersion d'éléments. Or cette dispersion elle-même – avec ses lacunes, ses déchirures, ses enchevêtrements, ses superpositions, ses incompatibilités, ses remplacements et ses substitutions – peut être décrite dans sa singularité si on est capable de déterminer les règles spécifiques selon lesquelles ont été formés objets, énonciations, concepts, options théoriques : si unité il y a, elle n'est point dans la cohérence visible et horizontale des éléments formés ; elle réside, bien en deçà, dans le système qui rend possible et régit leur formation. (id. : 99)

Les remaniements et mutations de la frontière comme formation discursive, qui contribuent à l'évolution de l'imaginaire collectif en même temps qu'ils en sont partiellement le produit, sont à mettre en parallèle avec les transformations du statut politique et des enjeux sociétaux du fait frontalier. Si la frontière constitue un exemple quasi-prototypique de formation discursive, c'est que depuis son introduction systématique dans la conception territoriale des États, que l'on peut dater approximativement des traités de Westphalie (1648), elle a fait l'objet d'une profusion de déclinaisons sur les registres les plus divers : règles juridiques, principes politiques, commentaires philosophiques, articles de revues, communications scientifiques, traductions cartographiques, documents pédagogiques, œuvres artistiques, etc. Dans chacune de ces catégories, on rencontre une multitude de types d'énoncés. Dans le seul champ politique, par exemple, ce thème peut être présent dans la déclaration finale d'une conférence internationale, dans un programme gouvernemental, dans un essai polémique, dans un dossier de presse, dans l'allocution d'un maire de village, dans un débat télévisé ou dans une pétition de citoyens. La thématique frontalière offre un lexique pour poser un grand nombre de questions et formuler de multiples réponses, dont certaines touchent à l'identité même des individus ou de la nation, aux conditions du vivre-ensemble. Elle constitue donc une matrice pour produire des séries toujours renouvelées de constats, de propositions, d'arguments ou de représentations, exprimés dans le langage commun comme dans les codes académiques ou institutionnels les plus exigeants.

Pour s'en tenir à l'espace franco-allemand, la présence simultanée du thème de la frontière dans des environnements institutionnels et sociétaux très distants, dont les acteurs témoignent par ailleurs de fortes contradictions d'intérêts ou de stratégies, n'est pas le fruit du hasard. Placés dans des contraintes sociétales analogues, en raison d'un contexte historique et géographique commun, ces acteurs partagent, au-delà de leurs divergences, un ensemble de règles d'énonciation qui intègrent leurs discours à une même formation discursive, où s'ouvrent précisément « des possibilités stratégiques diverses qui permettent l'activation de thèmes incompatibles, ou encore l'investissement d'un même thème dans des ensembles différents » (id. : 56). Dans les « règles de formation » de la frontière franco-allemande comme formation discursive, il s'agira ici de questionner les discours de toute nature afin d'identifier, pour chaque période concernée, les principaux objets, les principes d'énonciation, les concepts et les stratégies sous-jacentes. Cet exercice de décodage sera mené ici sur une période de plus d'un siècle (1871– 2013)¹. Les textes, qu'ils soient institutionnels ou littéraires, et les matériaux graphiques utilisés ont été choisis pour leur représentativité : dans la majorité des cas il s'agit d'œuvres ou de documents ayant bénéficié, et souvent disposant encore, d'une forte notoriété et ayant joué un rôle significatif dans l'évolution des représentations collectives.

1 La propagande de guerre obéissant à des règles tout à fait spécifiques, les productions discursives directement contemporaines des conflits eux-mêmes (1914-1918 ; 1939-1945) ne seront pas abordées ici.

Au delà de la saturation métaphorique dont les discours sur la frontière font l'objet, la confrontation de ces textes et matériaux permet de mettre en évidence comment le foisonnement discursif actuel fait de la frontière franco-allemande un support exemplaire d'« agir communicationnel » (Habermas 1981/1987), c'est à dire « d'interactions sociales au cours desquelles l'usage du langage orienté vers l'entente joue le rôle de coordonnateur de l'action » (Habermas 2001/2006 : 61). C'est peu de dire que cette situation contraste avec celle qui prévalait un siècle auparavant : elle en est l'exact opposé, car s'imposait alors un véritable agir imprécationnel. La nécessité de faire de cette frontière, théâtre de tant de conflits, un lieu d'agir communicationnel a émergé progressivement et le basculement ne fut pas aussi soudain que le laisse croire l'histoire officielle de la réconciliation franco-allemande après la seconde guerre mondiale. Il fut précédé, dans l'entre-deux-guerres, d'une remise en cause générale de bien des certitudes antérieures.

1 Quand tout était simple (1871-1914)

Au lendemain de la chute du Second Empire et de l'instauration douloureuse et chaotique de la III^e République, la perte de l'Alsace et d'une partie de la Lorraine a constitué un traumatisme national d'une immense ampleur, partagé par toutes les couches de la population et par tous les secteurs de l'opinion. Ce sentiment fut une des matrices essentielles du remaniement des perceptions collectives et des représentations politiques à la naissance du nouveau régime. Les effets en étaient d'autant plus marqués que l'annexion par l'Empire Allemand de l'Alsace et de la Moselle transgressait un des mythes fondateurs de l'héritage révolutionnaire que revendiquaient les pères fondateurs de la III^e République, celui des frontières naturelles de la France. C'est le 31 janvier 1793 que Danton, commissaire de la Convention en mission en Belgique auprès de Dumouriez, justifia dans un discours resté célèbre l'annexion de ce pays par l'existence de frontières naturelles de la France : « Les limites de la France sont marquées par la nature. Nous les atteindrons dans leurs quatre points , à l'Océan, au Rhin, aux Alpes, aux Pyrénées.² » La Convention décida le même jour l'annexion de la Belgique.

L'idée que seul le Rhin était une frontière naturelle et que les Vosges étaient une limite artificielle et illégitime a été un thème récurrent de la plupart des discours sur la frontière franco-allemande jusqu'à la première guerre mondiale. Le terme de discours doit être pris ici dans son acception la plus large, englobant les formes les plus diverses d'expression : c'est bien de formation discursive *lato sensu* qu'il s'agit. Le ton en fut largement donné par *Le tour de la France par deux enfants*, « livre de lecture courante, avec 212 gravures instructives pour les leçons de choses et 19 cartes géographiques » destiné aux élèves du cours moyen (Bruno 1877/1990). Paru en 1877, avant même que la III^e République vote les premières lois scolaires, il avait été publié à plus de 7,5 millions d'exemplaires en 1914. S'agissant d'un ouvrage dont la propriété restait généralement aux communes et dont chaque exemplaire étaient lu par de nombreuses générations d'élèves, ce sont à peu près tous les écoliers de France qui, de 1877 à 1914, l'ont lu. On donc considérer que la plupart des soldats qui furent tués ou blessés pendant la première guerre mondiale y avaient fait leur éducation patriotique. Ce manuel est resté en usage jusqu'à la seconde guerre mondiale dans beaucoup d'écoles, essentiellement dans les zones rurales. Il continue à être vendu et le tirage mentionné en 1990 était 8 566 mille.

2 Archives parlementaires de 1787 à 1860, tome 58, paru en 1900 ; consultable à la bibliothèque de l'Institut d'Histoire de la Révolution Française, 17 rue de la Sorbonne, 75005 Paris.

L'histoire était simple et exemplaire. Après la guerre de 1870, « l'Alsace et une partie de la Lorraine, y compris la ville de Phalsbourg, étaient devenues allemandes ; les habitants qui voulaient rester Français étaient obligés de quitter leurs villes natales pour aller s'établir dans la vieille France. » (*id.* : 9³). Le père d'André et Julien, les héros du livre, « un brave charpentier veuf de bonne heure, qui avait élevé ses enfants dans l'amour de la patrie » (*ibid.*), s'apprêtait à émigrer en France quand il tomba d'un échafaudage et fut ramené agonisant chez lui. Mais avant de mourir il fit promettre à ses fils d'accomplir son projet, puis « ses yeux se tournèrent vers la fenêtre ouverte par où se montrait un coin du grand ciel bleu : il semblait chercher par delà l'horizon cette frontière reculée de la chère patrie où il n'irait pas ; mais où ses fils, sans appui désormais, lui promettaient de ce rendre » (*id.* : 10). Après l'étude minutieuse d'une « de ces belles cartes dessinées par l'état-major de l'armée française » (*id.* : 14), les deux orphelins se risquent de nuit, pour passer inaperçus, dans la traversée des Vosges. Quand ils quittent la maison du garde forestier qui leur a offert refuge, la brume est épaisse et ils cherchent « avec anxiété à percer du regard les ténèbres » (*id.* : 21). Mais quand ils s'approchent de la frontière, le brouillard se dissipe, la lune se lève et « le ciel était si lumineux que la route était devenue facile à reconnaître. [...] Ce fut vers le matin qu'ils atteignirent enfin le col. Alors, se trouvant sur l'autre versant de la montagne, les deux enfants virent tout à coup s'étendre à leurs pieds les campagnes françaises, éclairées par les premières lueurs de l'aurore. [...] Lorsque le soleil parut, empourprant les cimes des Vosges, ils étaient déjà loin de la frontière, hors de tout danger ; et, se tenant toujours par la main, ils marchaient joyeusement sur une route française, marquant le pas comme de jeunes conscrits » (*id.* : 25). Tout le reste du livre est à l'avenant, parfaitement conçu pour remplir son rôle de catéchisme patriotique et républicain, où la place de la *Légende dorée* est tenue par la biographie des français illustres, de Jeanne Darc (sic) à Pasteur en passant par Claude Le Lorrain.

La thématique des Vosges, comme frontière de substitution, usurpée et illégitime, a été relancée, à la fin du XIX^e siècle, par l'extraordinaire fortune de l'expression « la ligne bleue des Vosges », symbole des malheurs du pays car dissimulant l'Alsace au regard⁴. On en attribue la paternité à Jules Ferry, dont le testament publié lors de son décès le 17 mars 1893 indique :

Je désire reposer dans la même tombe que mon père et ma sœur, en face de cette ligne bleue des Vosges, d'où monte jusqu'à mon cœur fidèle la plainte touchante des vaincus.
(Ferry 1893 : 437)

La dimension frontalière et les enjeux militaires de cette référence sont éclairés par un discours prononcé quelques années plus tôt par le même Jules Ferry, le 30 juillet 1889, à Saint-Dié. A propos de la réforme militaire et de la conscription, il précisait :

Dans une race militaire et sur cette frontière, cette obligation nouvelle est accueillie sans murmures. On peut en parler devant des mères lorraines. Oui, Mesdames, si la charge vous paraît lourde, si votre tendresse maternelle en tressaille et s'en inquiète, levez les yeux vers le ciel, du côté de l'Est, regardez la ligne bleue des Hautes Vosges. (*id.* : 366)

A la veille de la mort de Jules Ferry, le grand historien Ernest Lavisse était reçu à l'Académie Française. Dans sa réponse à son discours de réception, Gaston Boissier, par ailleurs professeur d'éloquence latine au Collège de France, exprimait le sentiment de crainte qu'éprouvait l'opinion publique à l'égard de l'Allemagne :

C'était peu de temps après nos désastres. La France, vaincue, mutilée, saignante encore, commençait à panser ses blessures. [...] Nous nous étions mis à l'œuvre avec courage,

3 La pagination se réfère à l'édition de 1990, fac-similé de l'édition de 1906, revue par rapport à l'édition originale pour tenir compte de la séparation de l'Église et de l'État.

4 Pour une histoire détaillée de cette formule, se reporter à Dontenville-Gerbaud (2014).

quand des bruits sinistres vinrent paralyser nos efforts. Ceux qui regardaient vers la frontière de l'Est — et qui n'avait pas alors les regards tournés de ce côté ? — crurent voir qu'il s'y formait un nouvel orage. Nos vainqueurs, disait-on, étaient mécontents, inquiets ; ils trouvaient que ce pays qu'ils avaient cru abattre pour toujours se redressait trop vite. Aussi soufflait-il d'au delà du Rhin un vent de colère et de menace. On semblait s'y préparer à tomber sur nos armées avant de leur laisser le temps de se refaire, et à rentrer dans nos villes pendant que les murailles n'en étaient pas encore relevées. Nous vivions dans des angoisses cruelles, ignorant ce que nous gardait le lendemain, avides de le savoir, les yeux fixés sur ce nuage qui pouvait à tout moment faire tomber sur nous, suivant un mot célèbre, une pluie de fer et de feu.[...] Je me rappelle avec quelle ardeur de curiosité nous lisions tout ce que vous adressiez au Journal des Débats et à la Revue des Deux Mondes. Vous aviez une façon de nous parler de l'Allemagne à laquelle nous n'étions pas accoutumés. Vous vous efforciez de la juger sans violence, presque sans haine : la haine aveugle, et, pour découvrir la vérité, vous aviez besoin d'y voir clair. [...] Vous ne cherchiez pas à nous plaire, comme tant d'autres, en nous flattant de revanches prochaines et faciles ; au contraire, vous vous faisiez un devoir de nous prémunir contre des illusions dangereuses en étalant sous nos yeux la puissance formidable de l'Allemagne. (Boissier 1893)

Ces « illusions dangereuses » étaient à n'en pas douter l'esprit de revanche et le zèle militariste qui parcouraient la France au sortir de l'aventure boulangiste. Ministre de la guerre en 1886, le général Boulanger fit l'objet d'un véritable culte de la personnalité. Le « général Revanche », comme on le surnommait, devint le héros de tous les mécontents et notamment de la droite anti-parlementaire (bien qu'il fut à l'origine de sensibilité républicaine et ami de Clémenceau). En témoigne le succès populaire de cette chanson de 1887 :

*La peur au ventre et la mort sur la face,
Tuant l'honneur, servant les appétits,
Abandonnant la Lorraine et l'Alsace
Devant Bismarck ils se sont aplatis.
De reculards peuplant leur ministère
Ils ont chassé le soldat, le vaillant
Qui, fièrement, sans peur et sans mystère,*

Sur nos drapeaux écrivait : En avant !

Refrain

*Honte aux trembleurs, traîtres à la patrie !
Place aux vaillants qui veulent nous venger !
Reniant les valets, la France entière crie :
A bas Bismarck et vive Boulanger !
A bas Bismarck et vive Boulanger !*

Triomphalement élu député dans plusieurs départements, et notamment à Paris, le général Boulanger refusa en 1889 de faire un coup d'État, qui aurait bénéficié pourtant d'un vaste soutien, sans que l'on sache si c'était l'effet d'un reste de loyauté militaire ou l'expression d'un tempérament indécis. Il s'enfuit en Belgique, fut condamné à la prison à perpétuité par contumace et se suicida peu après sur la tombe de sa maîtresse.

Malgré la conclusion piteuse de l'épopée boulangiste, l'urgence de la reconquête était d'autant plus avérée pour l'opinion qu'au delà de la ligne bleue régnaient désespoir et désolation. Ici l'iconographie fut mobilisée autant que les mots pour exprimer l'ardente obligation d'une revanche militaire, comme le montre ce tableau, intitulé de façon explicite « France!! ou l'Alsace et la Lorraine désespérées », peint en 1906 par Jean-Joseph WEERTS (1847-1927) et

figurant dans les collections du Musée Lorrain de Nancy :



Les esprits les plus éminents n'échappèrent pas à cette fièvre patriotique, comme le prouve l'évolution de Charles Péguy, socialiste et dreyfusard, converti à la « juste guerre » en même temps qu'il retrouvait la foi catholique. En 1913, un an avant de mourir au front, il écrivait :

*Heureux ceux qui sont morts pour la terre charnelle,
Mais pourvu que ce fût dans une juste guerre.
Heureux ceux qui sont morts pour quatre coins de terre.
Heureux ceux qui sont morts d'une mort solennelle.
Heureux ceux qui sont morts dans les grandes batailles.
Couchés dessus le sol à la face de Dieu.
Heureux ceux qui sont morts sur un dernier haut lieu
Parmi tout l'appareil des grandes funérailles.
Heureux ceux qui sont morts pour des cités charnelles
Car elles sont le corps de la cité de Dieu.
Heureux ceux qui sont morts pour leur âtre et leur feu,
Et les pauvres honneurs des maisons paternelles. [...]
Heureux ceux qui sont morts car ils sont retournés
Dans la première argile et la première terre.
Heureux ceux qui sont morts dans une juste guerre
Heureux les épis mûrs et les blés moissonnés. (Péguy 1913/1957 : 1028)*

De l'autre côté de la frontière, le discours n'était absolument pas symétrique. Le nationalisme allemand n'avait pas les mêmes fondements que le nationalisme français. Les ressorts profonds en étaient plus culturels que territoriaux. L'unification allemande ne traduisait pas une ambition effrénée d'expansion territoriale, comme l'avait fait l'aventure napoléonienne au lendemain de la Révolution française. Lors de la création du nouvel Empire allemand, à

Versailles le 18 janvier 1871, la référence pour la définition des contours du nouvel État-nation était essentiellement linguistique. La meilleure preuve en est le redécoupage des départements français annexés dans le cadre du traité de Francfort, la Meurthe-et-Moselle et le Territoire de Belfort en étant détachés dans la mesure où c'étaient des territoires francophones. L'incontestable montée du nationalisme allemand à la veille de la première guerre mondiale avait d'autres motivations (économiques, géopolitiques, institutionnelles et/ou culturelles) que le souci de déplacer le tracé d'une frontière (Alexandre 2007), même si cela pouvait constituer un bénéfice collatéral appréciable.

2 La fin des certitudes (1919-1950)

Dans les massacres de la première guerre mondiale, la frontière a perdu son innocence manichéenne. Au lendemain du conflit, elle ne sépare plus l'enfer du paradis, car pour beaucoup de survivants, elle est l'enfer lui-même. Pendant quatre ans elle a retrouvé son origine étymologique de « ligne de front ». La guerre de tranchée l'a rendue sanglante et incertaine. Au balisage immobile des bornes de pierre s'est substituée la prolifération imprévisible des croix de bois :

Je songe à vos milliers de croix de bois, alignées tout le long des grandes routes poudreuses, où elles semblent guetter la relève des vivants, qui ne viendra jamais faire lever les morts. Croix de 1914, ornées de drapeaux d'enfants qui ressembliez à des escadres en fête, croix coiffées de képis, croix casquées, croix des forêts d'Argonne qu'on couronnait de feuilles vertes, croix d'Artois, dont la rigide armée suivait la nôtre, progressant avec nous de tranchée en tranchée, croix que l'Aisne grossie entraînait loin du canon, et vous, croix fraternelles de l'arrière, qui vous donniez, cachées dans le taillis, des airs verdoyants de charmillie, pour rassurer ceux qui partaient. Combien sont encore debout, des croix que j'ai plantées ? (Dorgelès 1919 : 342-343)

Quelques unes des œuvres majeures de l'entre-deux-guerres traduisent de façon exemplaire la fin des certitudes en matière de frontière. Toutes n'émanent pas d'anciens combattants écœurés par l'expérience qu'ils ont vécue. Ainsi les textes de Kafka comportent de multiples allusions aux frontières et au sentiment d'absurdité qu'elles suscitent chez les hommes qui y sont confrontés. La première de ces frontières, celle dans laquelle toutes les autres s'inscrivent, est celle qui sépare le moi du monde extérieur. Ainsi, le 16 janvier 1922, Kafka écrit dans son *Journal*:

Les pendules ne sont pas d'accord, la pendule intérieure marche à une cadence diabolique ou démoniaque, inhumaine en tout cas, la pendule extérieure va au rythme hésitant de la marche ordinaire. Que peut-il arriver, sinon que ces deux mondes différents se séparent, et ils se séparent ou tout au moins se tiraillent l'un l'autre d'une manière effroyable. [...] Cette poursuite emprunte une route qui sort de l'humain. [...] Le mot poursuite⁵ n'est qu'une image, je pourrais tout aussi bien dire assaut contre la dernière frontière terrestre, et assaut mené d'en bas, à partir des hommes, ce qui n'empêche pas, puisque ceci est encore une image, de la remplacer par l'image de l'assaut mené d'en haut contre moi. Toute cette littérature est assaut contre les frontières [...]»⁶. (Kafka 1922/1984 : 519-520)

C'est dans *Das Schloss (Le Château)*, roman que sa mort laissa inachevé, que Kafka aborde de façon obsessionnelle la question de la frontière. Le héros, K., est arpenteur, c'est à dire traceur

5 Souligné par Kafka, ainsi que le passage en caractères droits suivant.

6 Cette phrase est très connue sous une forme tronquée : « Toute littérature est assaut contre les frontières ». Il s'agit d'un contresens majeur, car cela revient à transformer en énoncé universel ce que Kafka écrivait de sa situation personnelle.

de frontières. Tout le roman raconte ses efforts – vains - pour faire reconnaître son statut aussi bien par les habitants du village, qui le rejettent, que par les autorités censées l'avoir mandaté, notamment un fonctionnaire dénommé Klamm, siégeant dans un château qui surplombe le village et qui demeure inaccessible. Homme de la frontière, K. est condamné à rester extérieur aux mondes dont il a vocation à marquer les limites. « Vous n'êtes pas du Château, vous n'êtes pas du village, vous n'êtes rien » (Kafka 1926/2000 : 543), lui dit l'hôtelière. Tout au long du roman, K. va échouer à franchir cette frontière, à trouver le chemin qui mène du village au Château :

En effet la route qui formait la rue principale du village, ne conduisait pas à la hauteur sur laquelle s'élevait le Château, elle menait à peine au pied de cette colline, puis faisait un coude qu'on eut dit intentionnel, et bien qu'elle ne s'éloignât pas davantage du Château, elle cessait de s'en rapprocher (id. : 502).

Irréductiblement étranger à tout ce qui l'entoure, K. est condamné à rester dans cet entre-deux, dans ce *no man's land*, face à l'absurdité d'une frontière d'autant plus infranchissable qu'il n'est pas en situation de la tracer de façon objective :

K. ne peut s'approcher ni du château ni de sa frontière parce que c'est son parcours qui constitue la frontière. En marchant, K. produit la frontière qu'il voudrait franchir. [...] La transgression de la frontière devient une promenade sur la frontière ; chemin et frontière forment une seule ligne. Voilà pourquoi K. reste pour toujours l'étranger : étant frontalier, il n'appartient ni à l'espace du village ni à l'espace du château. (Wagner 2011)

Mais ce sont évidemment les survivants de « l'enfer des tranchées »⁷ qui ont mis en cause le plus radicalement l'absurdité des frontières. Ainsi, dans *Die Geächteten (Les Réprouvés)*, Ernst von Salomon donne un étrange écho à certaines thématiques kafkaïennes :

Mais nous, nous étions des dispersés ; aucun peuple ne nous avait donné de mission, aucun mot d'ordre ne valait pour nous. Nous étions couchés ici dans les ténèbres bruissantes, nous cherchions l'entrée du monde, et l'Allemagne était quelque part derrière nous, dans le brouillard, remplie d'images confuses; nous cherchions le sol qui devait nous donner la force et ce sol ne se livrait pas à nous de bon gré; nous cherchions une nouvelle et dernière possibilité pour l'Allemagne et pour nous, et là en face, dans la nuit secrète, se cachait cette puissance inconnue, cette puissance informe qui, admirée et haïe à la fois, s'opposait à nos aspirations. Nous étions partis pour protéger la frontière, mais il n'y avait pas de frontière. A l'heure présente nous étions nous-mêmes la frontière [...]. (Salomon 1930/1951 : 64)

A peu près au même moment, en France, Louis-Ferdinand Céline obtenait en 1932 le prix Renaudot pour *Voyage au bout de la nuit*, dont le principal protagoniste, Ferdinand Bardamu, s'était forgé une idée précise de la guerre :

Notre colonel savait peut-être pourquoi ces deux gens-là tiraient, les Allemands aussi peut-être qu'ils savaient, mais moi, vraiment, je ne savais pas. Aussi loin que je cherchais dans ma mémoire, je ne leur avais jamais rien fait aux Allemands. J'avais toujours été bien aimable et bien poli avec eux. [...] De là à nous tirer maintenant dans le coffret, sans même venir nous parler d'abord et en plein milieu de la route, il y avait de la marge et même un abîme. Trop de différence. La guerre en somme c'était tout ce qu'on ne comprenait pas. (Celine 1932/1968 : 15)

A la même époque, certains des hommes politiques les plus pacifistes convergeaient curieusement avec les plus bellicistes dans le constat que les frontières étaient dépassées, même si ces effacements de frontière ne s'inscrivaient pas du tout dans la même perspective.

7 Formule tellement répandue qu'il est impossible d'en dénombrer les occurrences, même en se limitant aux auteurs les plus significatifs.

Dans un discours prononcé le 5 septembre 1929 à la tribune de la Société des Nations, Aristide Briand, ministre français des affaires étrangères, indiquait :

Je pense qu'entre des peuples qui sont géographiquement groupés comme les peuples d'Europe, il doit exister une sorte de lien fédéral ; ces peuples doivent avoir à tout instant la possibilité d'entrer en contact, de discuter leurs intérêts, de prendre des résolutions communes, d'établir entre eux un lien de solidarité qui leur permette de faire face, au moment voulu, à des circonstances graves si elles venaient à naître. C'est ce lien que je voudrais m'efforcer d'établir.

Quelques années auparavant, dans « Mein Kampf », Adolf Hitler écrivait :

La nature ne connaît pas de frontières politiques. Elle place les êtres vivants les uns à côté des autres sur le globe terrestre, et contemple le libre jeu des forces. (Hitler 1924 : 243 [t.1])

De façon générale, contrairement à ce qui s'était passé avant la première guerre mondiale, la montée des périls a renforcé les doutes sur la légitimité des frontières et des conflits qu'elles provoquaient. Une adhésion populaire très forte portait les mouvements pacifistes, ce qui a fait paradoxalement le jeu des dictatures. La crise des Sudètes et l'accueil enthousiaste réservé aux accords de Munich par les opinions anglaises et françaises montraient que les démocraties n'étaient pas mûres pour défendre des frontières dont la légitimité leur semblait imprécise. En réaction à ces accords, Winston Churchill a dit, avec une remarquable lucidité : « Ils devaient choisir entre le déshonneur et la guerre. Ils ont choisi le déshonneur, et ils auront la guerre » (*The Times*, 7 novembre 1938). Le succès triomphal du film de Jean Renoir, *La grande illusion*, sorti en 1937, est un autre indicateur de cet état d'esprit collectif. L'action, qui se situe pendant la première guerre mondiale, met en scène des aviateurs français, prisonniers en Allemagne, qui multiplient les tentatives d'évasion vers la frontière suisse. Transférés dans un fort en montagne, ils y retrouvent comme gardien l'officier allemand qui a abattu leur avion et qui est devenu infirme. Ils tissent avec lui des relations ambivalentes, presque amicales. Cela n'empêchera pas leur geôlier de tuer l'un d'entre eux à l'occasion d'une ultime tentative d'évasion, qui s'avère réussie pour les autres. Une intrigue amoureuse avec une jeune femme allemande, dont la famille a été détruite par la guerre, précède le passage salvateur de la frontière suisse. Ce film, qui repose tout entier sur la « confusion des sentiments » (pour emprunter une expression de Stefan Zweig) et sur l'ambiguïté du bien et du mal, est considéré comme un des plus grands chefs d'œuvre du cinéma français. La philosophie pacifiste de cet hymne à la fraternisation entre les peuples le fit interdire aussi bien dans l'Allemagne nazie que dans la France occupée.

Deux ans plus tard, Ernst Jünger, héros de la première guerre mondiale (qui aurait pu être l'officier allemand de *La grande illusion*), signait à Hambourg *Auf den Marmorklippen (Sur les falaises de marbre)*. Un an plus tard, en 1940, les éditions Rizzoli publiaient à Milan *Il deserto dei Tartari (Le désert des Tartares)* de Dino Buzzati, qui fut pendant la guerre journaliste correspondant de la Marine royale italienne. En 1951, *Le rivage des Syrtes* de Julien Gracq sortait à Paris chez José Corti, complétant cette exceptionnelle série de chefs d'œuvre, publiés au début de la seconde guerre mondiale ou juste après, dans lesquels la thématique de la frontière tenait une place centrale. Ces trois romans ont bien des points communs, à commencer par leur caractère allégorique et le fait de se dérouler dans des lieux imaginaires, traversés par une frontière : « Marina » et « Campagna » pour Jünger, « Royaume » et « État du nord » pour Buzzati, « Orsenna » et « Farghestan » pour Gracq. Cette dimension frontalière joue un rôle essentiel dans le déroulement de l'intrigue et dans le sort des protagonistes, pour lesquels elle constitue à la fois une menace, un objet de fascination et *in fine* la clé d'un destin imprévisible et largement absurde. Dans les trois

œuvres, les règles qui régissent le fonctionnement de la frontière restent obscures pour les personnages, qui les découvrent au fur et à mesure du récit et qui n'en mesurent que progressivement les enjeux.

Ainsi se ferme la séquence de remise en cause des certitudes frontalières ouverte par Kafka et les rescapés des tranchées. Sur les registres les plus divers, du réalisme brut de Roland Dorgelès aux métaphores complexes de Jünger ou de Buzzati, ce qui domine très largement cette période, c'est une contestation de la rationalité des frontières telles que les traités de Westphalie les avaient intégrées dans l'*habitus* politique européen depuis le milieu du XVII^e siècle. D'un point de vue sémantique, l'association quasi-systématique du terme « frontière » à ceux de « brouillard » et/ou « menace » traduit, dans la matérialité des textes, cette prise de distance. A compter de 1950, la tonalité générale des productions discursives relatives à la frontière va rompre aussi radicalement avec les doutes de l'entre-deux-guerres que ceux-ci l'avaient fait avec les évidences manichéennes d'avant 1914.

3 Et si nous passions à autre chose ? (depuis 1950)

Même si 1945 marque pour les historiens la fin de la seconde guerre mondiale, l'après-guerre ne commence véritablement en Europe qu'en 1949, avec la création de la République fédérale d'Allemagne en mai et de la République démocratique allemande en octobre. Quelques mois plus tard, le 9 mai 1950, la déclaration prononcée par Robert Schuman, ministre français des Affaires étrangères, engage le processus d'intégration européenne :

L'Europe ne se fera pas d'un coup, ni dans une construction d'ensemble : elle se fera par des réalisations concrètes créant d'abord une solidarité de fait. Le rassemblement des nations européennes exige que l'opposition séculaire de la France et de l'Allemagne soit éliminée. L'action entreprise doit toucher au premier chef la France et l'Allemagne.

Dans ce but, le gouvernement français propose immédiatement l'action sur un point limité mais décisif.

Le gouvernement français propose de placer l'ensemble de la production franco-allemande de charbon et d'acier sous une Haute Autorité commune, dans une organisation ouverte à la participation des autres pays d'Europe.

Cette déclaration débouche très vite sur la signature, le 18 avril 1951, du traité de Paris, créant la « Communauté européenne du charbon et de l'acier », signé par les six États qui seront quelques années plus tard les signataires du traité de Rome. Avec le recul du temps, la déclaration de Robert Schuman apparaît comme tout autre chose qu'un simple discours politique : un véritable *speech act*⁸ qui ouvre une nouvelle époque dans l'histoire européenne. Et ce faisant, il constitue également la matrice d'une formation discursive d'une extraordinaire nouveauté qui, pendant des décennies, va marquer une transformation radicale des représentations collectives de la frontière.

Dès cette époque, le développement rapide des accords de jumelage entre communes allemandes et françaises permet un enracinement de la réconciliation franco-allemande dans les profondeurs de la société. On peut citer, parmi les précurseurs, le jumelage entre Sarrebourg (Moselle) et Saarburg (Rhénanie-Palatinat) en 1952 et celui qui a été engagé dès 1950 et confirmé en 1962 entre Montbéliard (Doubs) et Ludwigsburg (Bade-Wurtemberg). Les termes de la déclaration de confirmation de ce dernier jumelage (6 et 7 mai 1962)

8 En 1962, John L. Austin a introduit cette notion, traduite en français par « acte de langage » ou « acte de parole », pour caractériser une assertion par laquelle un locuteur entend *faire* quelque chose et non seulement *dire* quelque chose. On parle alors d'énoncé performatif. (Austin 1962/1970)

traduisent parfaitement l'esprit dans lesquels ces partenariats sont noués :

En confirmation du jumelage de Ludwigsburg et de Montbéliard décidé par les représentants des deux villes, les responsables sous-signés [...] déclarent solennellement vouloir faire de leur mieux afin que les habitants des deux villes apprennent à se connaître et à s'estimer et qu'ainsi les liens d'amitié deviennent de plus en plus solides. Ils sont formellement convaincus que cette amitié entre une ville allemande et française contribuera aussi à approfondir les bonnes relations entre l'Allemagne et la France.

Par leur signature, les maires des deux villes témoignent de leur ferme volonté d'aboutir à une Europe unie dans la paix et dans la liberté.

Il est significatif que la plupart de ces premiers jumelages soient intervenus dans des régions frontalières, durement éprouvées par les conflits, dans lesquelles le souci d'ouvrir une nouvelle page d'histoire était largement dominant.

Le 25 mars 1957, le traité de Rome, instituant la Communauté économique européenne, augure d'un bouleversement du statut des frontières en Europe. Il indique, dès son préambule, que les États signataires sont « décidés à assurer par une action commune le progrès économique et social de leur pays en éliminant les barrières qui divisent l'Europe ». Dans son article 3, il énonce le principe de « libre circulation des personnes, des services et des capitaux ». Quelques années plus tard, le traité de l'Elysée, signé le 22 janvier 1963 entre le Général de Gaulle et Konrad Adenauer, scelle la réconciliation franco-allemande. Il ne comporte pas de dispositions concernant spécifiquement les problématiques transfrontalières mais va servir de toile de fond à une multitude d'initiatives, notamment par la création de l'Office franco-allemand pour la Jeunesse :

L'Office franco-allemand pour la Jeunesse (OFAJ) est une organisation internationale au service de la coopération franco-allemande implantée à Paris, siège actuel, et à Berlin. Il a été créé par le Traité de l'Elysée en 1963. L'Office a pour mission d'encourager les relations entre les jeunes des deux pays, de renforcer leur compréhension et, par là, de faire évoluer les représentations du pays voisin. [...] Dans son action, l'OFAJ prend en compte les évolutions des sociétés française et allemande et leurs répercussions sur la vie des jeunes. Il agit comme un laboratoire pour les projets transfrontaliers et la coopération européenne.⁹

L'année suivante, c'est sur les ondes radiophoniques que la réconciliation franco-allemande touche, de façon imprévue, le cœur des peuples. La chanson de Barbara, *Göttingen*, connaît un succès extraordinaire des deux côtés du Rhin :

*Quand ils ne savent rien nous dire,
Ils restent là, à nous sourire,
Mais nous les comprenons quand même,
Les enfants blonds de Göttingen.
Et tant pis pour ceux qui s'étonnent,
Et que les autres me pardonnent,
Mais les enfants se sont les mêmes,
A Paris ou à Göttingen.
Ô faites que jamais ne revienne,
Le temps du sang et de la haine,
Car il y a des gens que j'aime,
A Göttingen, à Göttingen.
Et lorsque sonnerait l'alarme,
S'il fallait reprendre les armes,*

9 Présentation sur le site de l'OFAJ, consulté le 4 octobre 2014.

*Mon cœur verserait une larme,
Pour Göttingen, Pour Göttingen ...*

Chanson pour chanson, on est évidemment bien loin d' *A bas Bismarck et vive Boulanger !*

La nouvelle perméabilité de la frontière, la banalisation de son franchissement se traduisent également dans la littérature. A la fin de *Die Blechtrommel (Le tambour)*, écrit à Paris et publié à Darmstadt en 1959, Günter Grass, homme de Dantzig et de la frontière germano-polonaise, décrit ainsi la fuite en France de son héros Oscar, poursuivi par la justice allemande, en même temps que la genèse de son roman :

Était-ce la cadence des rails, la plainte du chemin de fer ? Le texte se dessina lentement ; il était monotone. Je m'en avisai peu avant Aix-la-Chapelle. Il prit place en moi à son aise, tout comme je m'étais dans les coussins de première classe. Il y resta, même après Aix-la-Chapelle – nous passâmes la frontière vers dix heures et demi – il devint alors lisible, compréhensible, redoutable. Je fus bien content de la petite diversion que m'apportèrent les douaniers ; ma bosse leur inspira un intérêt plus vif que mon nom et mon passeport. (Grass 1959/1969 : 350-351[t.2])

L'idée qu'on ne peut devenir réellement soi-même qu'en « sortant de soi », qu'en franchissant les frontières est une constante de la littérature germanique de l'après-guerre. On la retrouve aussi bien chez Alfred Gulden (1991)¹⁰ que chez Peter Handke (1984). D'autres créateurs et/ou intellectuels jouent un rôle de passeurs plus actifs pour le franchissement des frontières mentales qui subsistent malgré l'atténuation des frontières institutionnelles. Dans le champ de la science politique, Alfred Grosser est, depuis 1953 date de son premier ouvrage, un décodeur inlassable de la réalité allemande pour le public français et de la réalité française pour le public allemand. Sur un tout autre registre, le 25 mars 2011, le cinéaste allemand Volker Schlöndorff s'est vu décerner le Grand Prix Franco-Allemand des médias. A cette occasion, le Directeur du Prix et Président-Directeur Général adjoint de la Radio Télévision Sarroise (Saarländischer Rundfunk) a rendu hommage « aux considérables et indélébiles mérites » du metteur en scène en faveur de l'entente franco-allemande :

Volker Schlöndorff est un médiateur à plusieurs niveaux : entre les cultures, entre les peuples, entre les différentes formes d'art mais aussi entre les générations, notamment grâce à sa fonction d'enseignant. En France comme en Allemagne, son nom et son œuvre sont autant connus que reconnus.

Les dynamiques trans-frontières sont encore plus nettes lorsque le regard se focalise sur des espaces plus restreints de part et d'autre de la frontière. Avec les effets de proximité, les enjeux se précisent, les territoires se délimitent, les énoncés performatifs se multiplient. L'espace du Rhin supérieur constitue un exemple emblématique de ces processus. Après la seconde guerre mondiale, une coopération transfrontalière informelle s'est développée dans cette région entre territoires allemands, suisses et français. Au début des années 60, les acteurs locaux s'organisent, créant la « Regio Basiliensis » (1963) et « Regio du Haut Rhin » (1965). De 1971 à 1975, une Conférence Tripartite permanente de coordination régionale ébauche une coopération transfrontalière institutionnelle, à caractère inter-étatique, essentiellement aux fins d'échanges réciproques d'information et de coordination sur des questions ponctuelles. Ce processus aboutit à la signature de l'Accord intergouvernemental de Bonn du 22 octobre 1975, qui officialise la coopération transfrontalière dans le Rhin supérieur. La mise en place des fonds Interreg au début des années 1990, suivie quelques années plus tard de l'accord de Karlsruhe, donnent un support financier et un cadre juridique au développement de la coopération transfrontalière. Ces avancées s'accompagnent d'une production discursive intense et foisonnante, qui est autant - sinon plus – le fait des acteurs économiques et de la

¹⁰ Cf. Françoise Lartillot (2005, : 177-193).

société civile que des institutions publiques. Quels que soient les locuteurs concernés, les propos sont remarquablement convergents et s'homogénéisent au fil du temps, créant un corpus extrêmement cohérent de représentations communes.

Le site de la Conférence du Rhin supérieur résume bien cette vision partagée :

Si l'on observe la région du Rhin supérieur sur une carte, le premier élément qui saute à l'œil est le Rhin, la frontière géographique naturelle qui coule au milieu du territoire et le structure. Politiquement, la Région Métropolitaine Trinationale appartient à trois Etats différents - l'Allemagne, la France et la Suisse.

Malgré tout ce qui sépare – le Rhin, les mentalités et langues différentes, malgré les guerres passées, les adversaires alternants et les frontières variables, le fait de partager le même bassin de vie unit ceux qui y habitent. Les habitants du Rhin Supérieur franchissent la frontière au quotidien, que ce soit pour travailler dans le pays voisin ou pour y faire des achats. Lors des nombreux contacts, ils se rendent compte que leur mentalité est à la fois si proche et si différente de celles des voisins, qu'ils se sentent français, allemands ou suisses mais qu'en même temps, ils partagent le même bassin de vie et ont les mêmes intérêts et les mêmes espoirs que leurs voisins, qu'ensemble ils forment une communauté avec un même passé et un avenir commun.[...]

L'espace du Rhin Supérieur peut être considéré comme modèle pour une région métropolitaine en Europe, au vu de ses capacités économiques et de sa coopération transfrontalière efficace.¹¹

Cette référence à une « frontière géographique naturelle qui coule au milieu du territoire et le structure » relève d'une franche hétérodoxie au regard de toutes les théories juridiques ou géographiques existantes. Ce discours, qui tranche radicalement avec la conception traditionnelle de la frontière, n'est pas seulement le fait d'acteurs locaux, mais des États eux-mêmes, comme le prouve la déclaration ministérielle d'Offenburg, signée au niveau des trois États le 9 décembre 2010 :

La mondialisation représente de nouveaux défis à l'Europe et ses régions, et rend nécessaire un renforcement de la coopération transfrontalière. Pour répondre à ces défis, le territoire du Rhin supérieur doit se positionner comme site d'excellence dans la compétition européenne et internationale [...]. Un dialogue intensif et continu de tous les acteurs de cet espace tri-national est nécessaire pour faire face à ces enjeux : les responsables politiques, le monde de l'entreprise, la communauté scientifique et la société civile y ont tout leur rôle à jouer [...]. Les gouvernements de l'Allemagne, de la France et de la Suisse saluent donc de manière appuyée le lancement de la « Région métropolitaine du Rhin supérieur ». Par cette forme novatrice de coopération dans l'espace tri-national, un réseau transfrontalier de la société civile, du monde de l'entreprise, de la communauté scientifique et des responsables politiques donnera de nouvelles impulsions et une dynamique supplémentaire au développement de la région.

Cette notion de « Région métropolitaine du Rhin supérieur » s'appuie sur des représentations graphiques qui marquent bien la volonté, non seulement de dépasser, mais parfois d'ignorer purement et simplement les frontières nationales¹².

A une échelle encore plus localisée, en 1995, l'appel à projet du Jardin des Deux Rives,

11 <<http://www.conference-rhin-sup.org/fr/la-conference-du-rhin-superieur/cooperation-transfrontaliere.html>>; consulté le 8 octobre 2014.

12 Se reporter notamment au site de la Région métropolitaine trinationale du Rhin supérieur, <<http://www.rmtmo.eu>> (consulté le 8 octobre 2014 et le 28 août 2016) ; la carte figurant en couverture du « Guide de procédures des consultations transfrontalières » est, à ce titre, particulièrement démonstrative <http://sigrs-gisor.org/Cartes/08_2010_0095.pdf>.

destiné à réunir les villes de Strasbourg et de Kehl en franchissant le Rhin, définissait ainsi les objectifs de l'opération :

Pour les villes de Kehl et Strasbourg, les rives du Rhin offrent un vaste site sur lequel elles envisagent de réaliser des aménagements durables. Des animations urbaines et touristiques, ainsi que des événements culturels pourront y être organisés.

Il s'agit également d'assurer la transformation équilibrée des séquences de paysage qui se succèdent de part et d'autre du fleuve: zones portuaires et urbaines, secteurs boisés au sud. Le concours doit permettre l'élaboration d'aménagements ainsi que les outils opérationnels visant à :

** valoriser les rives du Rhin et le Pont de l'Europe comme lieu de rencontre et site privilégié de l'agglomération transfrontalière Strasbourg/Kehl,*

** modifier l'identité symbolique du site : de la perception de frontière passer à celle de continuités physiques et culturelles,*

** prendre en compte les enjeux d'environnement et de protection de la nature,*

** offrir de nouveaux espaces publics.*

Ce texte est très révélateur des mutations subtiles des règles de formation des discours sur la frontière. A quelques lignes d'intervalle, les « villes de Kehl et Strasbourg » deviennent « l'agglomération transfrontalière Strasbourg-Kehl », montrant dans la matérialité même des mots la contribution du projet à la mutation de l'espace et à l'émergence d'un territoire unifié. Au-delà, c'est le statut de l'État qui est lui-même transformé par la modification de « l'identité symbolique du site », « la perception de la frontière » laissant place à celle de « continuités physiques et culturelles ». En d'autres termes, dans le jardin des deux rives où le paysage est une métaphore du/des pays, les États renoncent « symboliquement » à la frontière comme attribut concret de leur souveraineté.

Conclusion :

La frontière franco-allemande, lieu emblématique d'agir communicationnel

Ce survol rapide de l'évolution des discours sur la frontière franco-allemande a permis d'en esquisser les règles de constitution comme formation discursive. L'évolution est très nette pour ce qui est des objets : avant 1914, dominant les termes de défaite, annexion, deuil, patrie, fidélité, revanche, armée, guerre, etc. ; dans l'entre-deux guerres les mots renvoient aux notions d'incertitude, incompréhension, menace, absurdité, dont la traduction métaphorique la plus présente est celle du brouillard ; depuis 1950, la frontière est un lieu de paix, réconciliation, amitié, développement, progrès, etc. Les principes d'énonciation sont beaucoup plus stables : articulation des contraires, des malheurs passés aux espoirs futurs, des destins individuels aux enjeux collectifs ; hybridation sémantique de registres habituellement disjoints comme le politique, l'économique ou le culturel ; place essentielle donnée aux représentations visuelles, cartographiques ou iconographiques ; métaphores récurrentes de la montagne qui sépare, du pont qui réunit, du fleuve qui peut, selon les époques, séparer ou réunir ; tension entre l'histoire et la géographie, la coopération étant une façon d' « effacer les cicatrices de l'histoire » ou d'assurer « la revanche de la géographie sur l'histoire »¹³, etc. Les concepts évoluent peu dans leur nature, mais sont placés dans des perspectives argumentatives très différentes : frontières naturelles, héritage historique, adhésion populaire, légitimité, etc. Comme les objets, les stratégies traduisent la profonde mutation de la formation discursive : unité nationale, conscience patriotique, redressement du pays, reconquête pour la première

13 Les revendications de la paternité de ces expressions sont si nombreuses qu'il serait parfaitement illusoire de vouloir l'établir précisément.

période ; survie, oubli, attente pour la seconde ; coopération, intégration européenne, exemplarité et rayonnement depuis 1950.

Pour cette dernière période, la nature même des règles d'énonciation mises en lumière renvoie de façon directe aux mutations du contexte sociétal et politique dans lesquelles s'inscrit la frontière comme formation discursive. Cette production discursive est exceptionnellement riche par le nombre et la diversité des locuteurs qui y contribuent, ce qui rend d'autant plus remarquable son homogénéité. Elle doit bien sûr être mise en perspective avec la prégnance des enjeux sociétaux liés au développement des coopérations et des échanges. Mais elle traduit surtout une conscience largement partagée de la nécessité d'une rupture radicale avec les conditions historiques qui prévalaient antérieurement. C'est dans l'horreur des camps, dans la terreur d'Hiroshima, dans les massacres de la guerre, dans les privations et les douleurs de l'après-guerre que la société européenne a puisé les ressources nécessaires pour opérer collectivement une mutation radicale de son « institution imaginaire ». C'est à ce prix que, de nos jours, les discours produits sur la frontière franco-allemande sont devenus un véritable prototype d'agir communicationnel.

Bibliographie

- ALEXANDRE P., 2007, « Le patriotisme à l'école en France et en Allemagne, 1871-1914. Essai d'étude comparatiste », in Fisch S. , F. Gauzy, Ch. Metzger (Hgg.): *Lernen und Lehren in Frankreich und Deutschland. Apprendre et enseigner en Allemagne et en France*, Stuttgart, Franz Steiner Verlag, p. 80-103 ; [En ligne] Themenportal Europäische Geschichte, <<http://www.europa.clio-online.de/2007/Article=265>>, consulté le 28 septembre 2014.
- AUSTIN J. L., 1962, *How to Do Things with Words*; édition française 1970, *Quand dire c'est faire*, Paris, Seuil [traduit de l'américain par G. Lane].
- BOISSIER G., 1893, *Réponse au discours de réception de Ernest Lavisse (16 mars 1893)*, Paris, Académie Française. [En ligne] <<http://www.academie-francaise.fr/reponse-au-discours-de-reception-dernest-lavisse>>, consulté le 28 septembre 2014.
- BRUNO G., 1877, *Le tour de la France par deux enfants*, Paris, Belin
- BUZZATI D., 1940, *Il deserto dei Tartari*; édition française, *Le désert des Tartares*, Paris, Robert Laffont, 1949 [traduit de l'italien par M. Arnaud].
- CASTORIADIS C., 1975, *L'institution imaginaire de la société*, Paris, Le Seuil.
- CÉLINE L.-F., 1932, *Voyage au bout de la nuit*, Paris, Denoël ; édition consultée, Gallimard, La Pléiade, 1968.
- DONTENWILLE-GERBAUD A., 2014, « La ligne bleue des Vosges », *Mots. Les langages du politique*, 105|2014, [En ligne] <<http://mots.revues.org/21665>>, consulté le 4 septembre 2014.
- DORGELÈS R., 1919, *Les croix de bois*, Paris, Albin Michel
- FOUCAULT M., 1969, *Archéologie du savoir*, Paris, Gallimard.
- GRACQ J., 1951, *Le Rivage des Syrtes*, Paris, José Corti.
- GRASS G., 1959, *Die Blechtrommel* ; édition française 1960, *Le tambour*, Paris, Seuil ; édition consultée, Le livre de poche, 1969 [traduit de l'allemand par J. Amsler].
- GROSSER A., 1953, *L'Allemagne de l'Occident*, Paris, Gallimard.
- GULDEN A., *Ohnehaus* publié en 1991 ; édition française 2004, *Sans toit*, Paris, L'Harmattan [traduit de l'allemand par F. Lartillot].
- HABERMAS J., 1981, *Theorie des kommunikativen Handelns*; édition française 1987, *Théorie*

de l'agir communicationnel (2 t.), Paris, Fayard [traduit de l'allemand par J.-M. Ferry (t.1) et J.-L. Schlegel (t.2)].

HABERMAS J., 2001, *Kommunikatives Handeln und detranszendentalisiert Vernunft* ; édition française 2006, *Idéalisations et communication. Agir communicationnel et usage de la raison*, Paris, Fayard [traduit de l'allemand par Ch. Bouchindhomme].

HANDKE P., 1984, *Die Lehre der Sainte-Victoire* ; édition française 1985, *La leçon de la Sainte-Victoire*, Paris, Gallimard [traduit de l'allemand par G.-A. Goldschmidt].

HITLER A., 1924, *Mein Kampf* ; édition consultée, La Bibliothèque électronique du Québec, coll. Polémique et propagande [traduit de l'allemand par J. Gaudefroy-Demombynes et A. Calmettes], [En ligne] <<https://beq.ebooksgratuits.com/Propagande/Hitler-combat-1.pdf>>.

JÜNGER E., 1939, *Auf den Marmorklippen* ; édition française 1942, *Sur les falaises de marbre*, Paris, Gallimard [traduit de l'allemand par H. Thomas].

KAFKA F., 1922, *Tagebücher* ; édition consultée *Journal*, Gallimard, La Pléiade, t.3, 1984 [traduit de l'allemand par M. Robert].

KAFKA F., 1926, *Das Schloss* ; édition consultée *Le Château*, Gallimard, La Pléiade, t.1, 2000 [traduit de l'allemand par A. Vialatte].

LARTILLOT F., 2005, « Alfred Gulden : une poétique de la frontière ? », in Béhar P. et M. Grunewald (dir.) *Frontières, transferts, échanges transfrontaliers et interculturels. Actes du XXXVIe Congrès de l'Association des Germanistes de l'Enseignement Supérieur*, Bern, Peter Lang.

PÉGUY C., 1913, « Ève », *Les Cahiers de la Quinzaine* (Quatrième cahier de la Quinzième série - 1914) ; édition consultée Gallimard, coll. La Pléiade, 1957.

SALOMON E. von, 1930, *Die Geächteten* ; édition française 1931, *Les Réprouvés*, Paris, Plon ; édition consultée 1951 [traduit de l'allemand par A. Vaillant et J. Kuckenburg].

WAGNER E. S., 2011, « Négativité narrative. Remarques sur la relation entre topos et logos chez Kafka et Beckett », *TRANS-* p.3, 12/2011 ; [En ligne] <<http://trans.revues.org/480>>, consulté le 17 septembre 2014.